N° 1 - NOVEMBRE 2022

JARNY ZOOM

COMPLÉMENT AU JARNY MAG 40

LA VILLE EN MOUVEMENT !

La Ville en mouvement !

Cette première édition du JARNY ZOOM - complément du Jarny MAG - témoigne de la dynamique, de l'innovation et de la diversité de l'action voulue et mise en œuvre par vos élus et les services, pour le territoire de Jarny.

Au-delà de l'information habituelle, notre souhait est à travers des dossiers plus complets de mieux vous informer sur l'avancée de notre projet et de vous expliquer les choix que nous faisons en équipe.

La Ville de Jarny est engagée de longue date dans le défi environnemental et celui de l'évolution de notre société vers un nouveau modèle. Elle concrétise cet engagement et cette volonté en apportant depuis 2001 des réponses concrètes aux enjeux de l'écologie, du numérique, de la cohésion sociale, de la transition énergétique, de la démocratie et de la citoyenneté.

Tous ces enjeux et nos actions pour préparer l'avenir peuvent parfois paraître invisibles dans un quotidien déjà bien chargé.

Ainsi Jarny ZOOM exprime la volonté de permettre à chacun de mieux cerner les principes qui guident notre action, qui animent chacune des délégations et engagent nos ambitions pour notre la Ville.

Jacky ZANARDO
Maire de Jarny
Vice-Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

---

La Ville en mouvement !

Vers les mobilités douces - page 3
Vers un environnement préservé - page 7
Vers une entente européenne - page 11
Vers une citoyenneté active - page 12
Vers la transition énergétique - page 13

La Ville en mouvement !

“La ville se transforme et se veut durable”, c’est une action de fond qui doit se penser avec les citoyens. Depuis plus de 20 ans, l’équipe municipale y travaille et insuffle les changements.
Ces derniers sont à l’image de notre société et des volontés des habitants que la Ville veut accompagner au quotidien. Nos projets font partie de cet accompagnement et doivent permettre de répondre aux nouveaux besoins, à l'incontournable changement écologique et démocratique.
Toutes ces actions sont nécessaires à notre territoire pour maintenir son attractivité et animer le lien social.

Vers les mobilités douces

LA VILLE EST LAURÉATE DU PROGRAMME AVELO 2 DE L’ADEME 2022, POUR SON PLAN VÉLO 2022/2025

Le plan vélo est un projet citoyen et environnemental :
Lancé en 2019 dans le cadre d’ateliers citoyens, puis après un long travail avec les bureaux d’études, le Plan Vélo se concrétise en 2022 et va contribuer à transformer notre territoire dans bien des domaines. La concertation citoyenne et la participation des collectifs d’usagers à nos cotés ont été essentielles à la définition d’un plan vélo proche des cyclistes, présents et futurs. Au 1er semestre, ont eu lieu les ateliers de concertation pour Droitaumont et Moulinelle, des balades citoyennes à vélo, puis des réunions de restitution publique de la concertation. La perspective d’apporter une réponse adaptée aux besoins réels et aux usages, ainsi que la nécessité d’accompagner le changement dans nos habitudes de déplacement, sont restées au coeur de nos animations citoyennes. Merci à tous les participants.

Son objectif : permettre à chacun d’adopter de nouvelles habitudes en termes de déplacement et de mobilité dans un cadre sécurisé. Ce projet est porté par un budget conséquent pour notre Ville : pas moins d’1,2 millions d’euros sur 4 ans seront investis. Largement soutenu par nos partenaires (Région, Département, Etat), notre territoire est lauréat du programme AVELO 2 de l’ADEME (11 territoires seulement dans le Grand Est) pour la qualité de son projet et les différents volets qui le composent.

La mise en œuvre de la phase 1 : Droitaumont - Moncel - Moulinelle
Grâce à l’action et à la participation citoyenne de 2020 à 2022, la mise en œuvre a été possible dans les quartiers de Droitaumont et de Moulinelle ; avec une ouverture symbolique de la jonction, par le Domaine de Moncel, entre ces deux quartiers par la rue Emile Bouchotte, le jour de la 20ème Fête de la Nature, le 4 septembre dernier.

Partager la route et contribuer à lutter contre les changements climatiques :
Les travaux sont ouverts et vont se poursuivre quartier par quartier. Les autres quartiers ne sont qu’à quelques coups de pédale de voir leur voie cyclable se dessiner. Le plan cyclable est un projet local pour rendre la mobilité jarnysienne plus douce et apaiser les circulations. Il concerne donc toute la ville.

Mais ce projet répond également à des enjeux essentiels : la lutte contre le changement climatique. La réponse à ces enjeux s’appuie sur des études locales et sur le constat que le transport, en France, est le principal émetteur de gaz à effet de serre. Le transport produit 31% des gaz à effet de serre (la voiture individuelle est responsable de plus de la moitié de ces émissions), c’est le secteur le plus émetteur de l’Hexagone.

Pourquoi changer nos habitudes

La voiture individuelle est le mode de transport quotidien principal pour 72% des Français, mais 47% considèrent qu'au moins une partie de leurs trajets pourrait être réalisée à vélo. Jarny et ses villes voisines n'échappent pas à ce constat.

Ces usages se font pour aller au travail (schéma 1) ou vers les établissements scolaires (schéma 2). Pour notre ville cela représente des déplacements en voiture très courts et très nombreux pour très peu de distance parcourue ; et donc pour lesquels le vélo permet d'apporter une solution durable. Cette solution aura des bénéfices certes sur la circulation, mais aussi sur la santé, sur les niveaux des pollutions (y compris par le bruit) et pour la sécurité.... Cela vaut bien les investissements engagés.

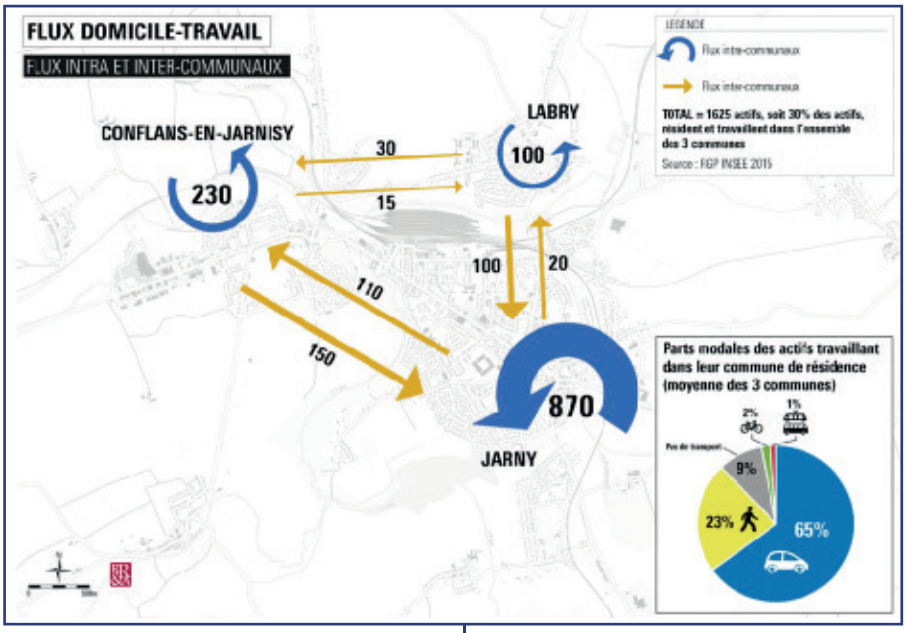

Schéma 1 : se déplacer pour travailler
Une majorité d'actifs utilise la voiture pour des déplacements, certains très courts (moins de 5 km) dans Jarny ou vers Labry et Conflans. Cette navette quotidienne laisse un vrai potentiel aux modes de déplacement alternatif à la voiture et en premier, au vélo.
© Sources : Etude revitalisation Centres bourgs 12/2020.

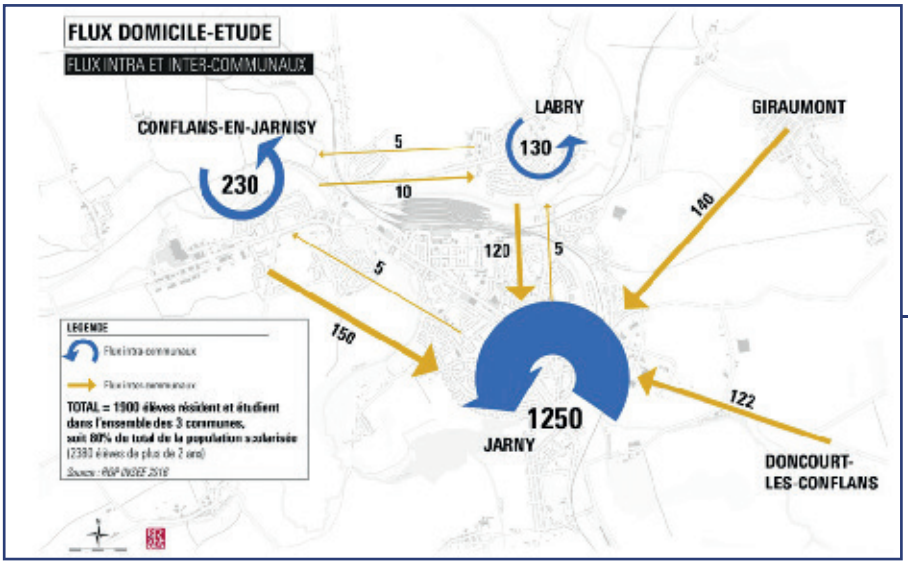

Schéma 2 : se déplacer pour étudier sur moins de 3 km. Cette situation est favorable aux modes de déplacements alternatifs à la voiture (pour les collégiens et les lycéens) et en autonomie, sans rallongement du temps de trajet.
© Sources : Etude revitalisation Centres bourgs 12/2020.

La sécurité et le vélo en ville

"L'usage et la pratique du vélo se généraliseront si les meilleures conditions de sécurité sont rassemblées, pour l'ensemble des usagers qui se partagent la route, et si le stationnement sécurisé des vélos est garanti en ville." conclusion des échanges citoyens de mai 2022.

La possibilité pour les vélos de partager la voie avec les véhicules motorisés dépend de nombreux critères : le volume de trafic, la vitesse de circulation, les caractéristiques de la chaussée...

C'est pourquoi, plusieurs types d'aménagement ont été prévus dans notre plan vélo pour sécuriser les usagers de la route et répondre à toutes les conditions : Piste cyclable, bande cyclable, voie centrale banalisée, zone de rencontre, zone 30, plateaux, écluses… Chacun de ces aménagements est différent, répond à un règlement précis (dont le Code de la Route) et à la situation de chaque secteur aménagé ! Ils sont retenus en concertation avec les citoyens.

Les bons usages des installations pour cyclo

LA PISTE CYCLABLE (A & B)

Qu'est-ce que c'est ?
Une piste cyclable est une chaussée réservée aux vélos ; les cyclomoteurs peuvent y être autorisés (il faut que la signalisation le précise). Elle peut être à sens unique, il y en a alors de chaque côté de la route, soit à double sens. C'est l'aménagement idéal pour les routes dont la vitesse est supérieure à 50 km/h. Il met les cyclistes à l'abri de la circulation rapide et des véhicules lourds

Bien l'utiliser
Cet espace réservé aux cyclos répond aux règles de circulation du code de la route à savoir :
- Rouler à droite
- Rester maître de son véhicule
- La priorité à droite s'applique lorsque la signalétique verticale et horizontale ne donne pas d'ordre précis
- Ne peuvent pas circuler sur les trottoirs à moins de pousser son vélo ou d'avoir moins de 8 ans
- La priorité est donnée aux piétons dans les zones de rencontres
- Casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans
- Le téléphone à vélo est aussi interdit

Elle peut être munie de feux tricolore lorsque cela est nécessaire. Les pistes cyclables sont rarement obligatoires (elles sont signalées par un panneau rond) ; elles sont le plus souvent facultatives (signalées par un panneau carré). © Source : securite-routiere.gouv.fr

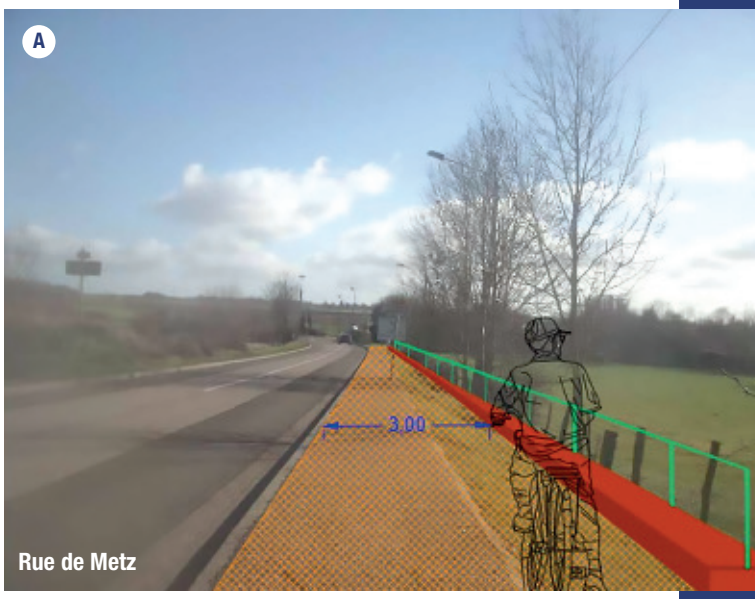

Rue de Metz

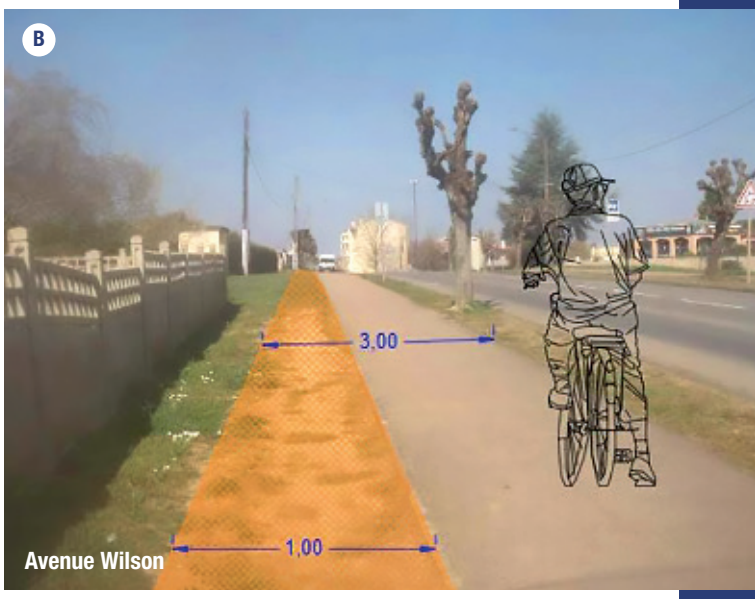

Avenue Wilson

LA BANDE CYCLABLE (C)

Qu'est-ce que c'est ?
Une bande cyclable est une voie exclusivement réservée aux vélos sur une chaussée à plusieurs voies ; les cyclomoteurs peuvent y être autorisés (il faut que la signalisation le précise).
La signalisation est identique à celle des pistes cyclables : elles sont signalées par un panneau rond lorsqu'elles sont obligatoires ; par un panneau carré lorsqu'elles sont facultatives.
Aménagement plus simple qu'une piste cyclable, les cyclistes peuvent y sont plus visibles dans les intersections.
Des bandes cyclables peuvent aussi être tracées pour matérialiser des doubles sens cyclables notamment dans les rues dont la vitesse est 50. ©Source : fub.fr

Bien l'utiliser
Il est nécessaire de respecter le sens indiqué par la bande cyclable, qui est souvent dans le sens de la circulation. Les voitures ne sont pas autorisées à rouler sur une bande cyclable
Les voitures peuvent doubler un cycle se trouvant sur une bande cyclable aux conditions suivantes :
- Le doublement respecte les distances de sécurités avec le cycliste (1 m en agglomération, 1.5 m hors agglomération)
- Le doublement ne met en danger ni le cycliste ni les véhicules roulants en sens inverse
- Dans le cas où la largeur de la chaussée ne permet pas de respecter les distances de sécurité il est nécessaire d'attendre en roulant au pas une situation plus propice au doublement
- Il est possible de chevaucher une ligne blanche pour doubler si cela est fait sans danger

La bande cyclable n'est pas un parking ! ©Source : securite-routiere.gouv.fr ; cerema.fr

C

Bande cyclable, illustration

Rue Émile Bouchotte

CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE - CVCB / CHAUCIDOU

Qu'est-ce que c'est ?

Il est important de savoir qu'un CVCB n'est ni bande cyclable, ni une piste cyclable. Contrairement à ces dernières, la circulation des voitures sur une CVCB est autorisée et même obligatoire dans certaines circonstances, comme croiser un véhicule venant à sens inverse sous réserve d'être attentif à la présence d'un cycliste.

Ainsi, circuler sur une bande cycle vous expose à une amende de 4ème classe – 135 euros.

La CVCB est donc un aménagement spécifique rependu et conforme au code de la route depuis 2016 (articvle R,431-9). Le stationnement et les arrets sont interdits (code de la Route R417-1)

Cet aménagement spécifique est adapté aux voies trop étroites pour accueillir une piste ou une bande cyclable

Cet aménagement permet à chaque usager de partager l'usage de la route, en bonne intelligence.

Cet aménagement se compose de 3 bandes ou voie, matérialisées et de différentes largeurs en fonction de la chaussée :

A • 1 voie centrale bidirectionnelle réservée uniquement à la circulation des véhicules à moteurs (voitures motos)

B • 2 voies latérales (ou rives) pour la cirucaltion des autres véhicules à deux roues, dont les vélos. Les voutures peuvent se déporter sur ces rives en cas de dépassement d'un vélo.

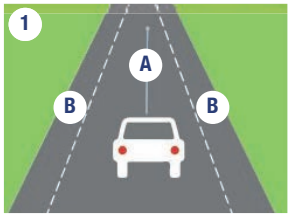

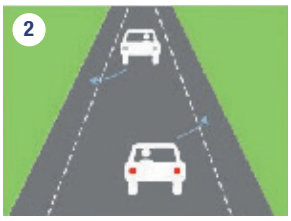

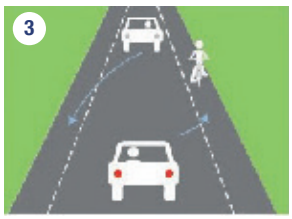

Bien l'utiliser

Les véhicule à deux roue (hors moto) utilise obligatoire les voies latérales dans le sens de la marche.

Plusieurs situations peuvent se présenter pour les voitures :

1 • Quand la voie est dégagée : je roule au milieu ;

• Quand je double un vélo roulant dans le même sens, je respecte les distances de sécurité et je peux déborder sur la voie latérale opposée (à conditions qu'aucun vélo n'empreinte cette voie).

2 • Quand un véhicule arrive en face et qu'il n'y a pas de vélo: je me rabats sur la voie latérale pour croiser ce véhicule, puis je reviens sur la voie centrale.

3 • Quand un véhicule arrive et qu'il y a un vélo sur la voie latérale: je me rabats sur la voie latérale derrière le vélo, en respectant les distances. Je double le cyclise une fois l'autre véhicule passé, puis je me remets sur la voie centrale.

Est-ce plus dangereux ?

• L'expérimentation montre que les CVCB ne sont pas plus accidentogènes que les autres voies.

• L'expérimentation montre au contraire que les automobilistes sont plus prudents à condition que cyclistes et automobilistes se respectent. ©Source : securite-routiere.gouv.fr ; cerema.fr

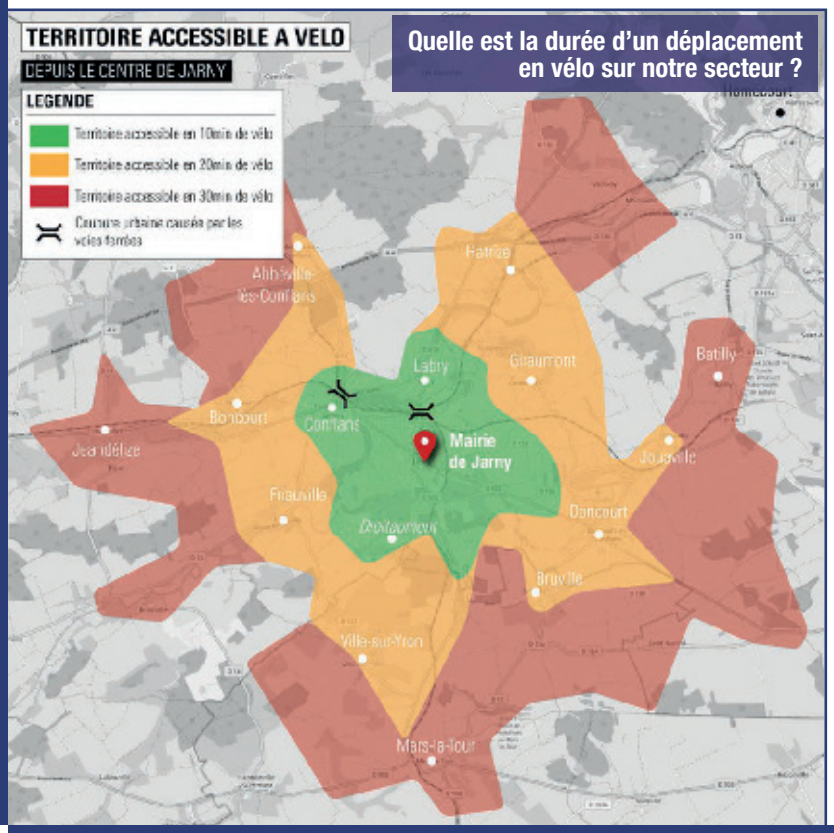

QUELLE SUITE DU PROJET POUR 2023 ?

La concertation publique se poursuit.

A partir de l'hiver 2022/23, une nouvelle phase de co-construction citoyenne, d'expérimentation sur le terrain, de balades à vélo, de restitutions… sera lancée. En premier lieu sur le quartier Gare puis des Lotissements et enfin du centre-ville. Nous espérons une forte mobilisation pour cette nouvelle phase. Elle sera l'occasion de tester notre nouvelle plateforme citoyenne (cf. page 12).

Des animations ponctuelles et pérennes seront réalisées afin de (ré-)apprendre, d'encourager aux bonnes pratiques, de sécuriser et de faciliter l'usage du vélo par tous les Jarnysiens, dans le quotidien ou pour vos loisirs. Ateliers, évènements de promotion, offre de services, actions de formation… seront donc proposés et accessibles gratuitement.

Pour être tenus informés :

environnement@jarny.fr

demoparticipative@jarny.fr

Page dédiée sur le site de la ville

https://www.jarny.fr/vie-citoyenne/vos-idees-projets/plan-velo/

Vers un environnement préservé

De la verdure pour les cours d'écoles

La végétalisation des cours d'écoles, comme le Plan Vélo de Jarny, sont des projets de requalification et d'innovation des espaces existants : l'un sur la voirie et l'autre sur les espaces scolaires. Tous poursuivent la même finalité : adapter notre cadre de vie aux conditions de demain et aux enjeux globaux. Jarny ZOOM vous détaille cette expérimentation et sonne l'heure de la récré.

Noue, école Turgot - Lille
© ADOPTA

Végétalisation pédagogique
© ADOPTA

Toiture végétalisée
© AFRM

Zone de pleine terre
© Ville de Paris

Pourquoi un projet à Jarny ?
Le changement climatique conduit à une augmentation de la fréquence des épisodes météorologiques extrêmes (notamment inondations et sécheresses). À l'échelle des villes, les impacts de ces phénomènes sont considérables : accroissement des îlots de chaleur, des effets ressentis de la canicule, de la pollution atmosphérique, de l'effondrement de la biodiversité et des dommages sur les bâtiments… Dans nos cours d'écoles très bitumées et peu ombragées, les jeunes générations sont plus que jamais vulnérables !
Le projet de végétalisation des cours d'écoles permet de combattre ces effets. Les cours sont reconfigurées afin de proposer un environnement à la fois plus durable, plus accueillant, plus végétalisé, sur des sols perméables avec moins d'asphalte et avec plus de matériaux drainants. Cette reconfiguration sera pensée "par et pour" nos élèves, les enseignants, les agents des écoles, les citoyens du quartier, les parents…
Ce projet innovant contribue à l'ambition de la Ville d'offrir aux futures générations de jarnysiens un cadre d'apprentissage de qualité et surtout un environnement encore plus vert aux habitants du quartier.

L'expérimentation :
La Ville de Jarny débute ce projet par l'école Pablo Picasso, mais ce sont toutes les écoles jarnysiennes, qui bénéficieront de cette requalification. Chaque école aura son projet spécifique tenant compte de ses contraintes spatiales et environnementales, des besoins particuliers et éducatifs, de la co-construction avec les partenaires.

La méthode de co-construction et concertation :
Elle est au cœur du projet comme dans de nombreuses actions de la Ville. Plusieurs réunions ont déjà permis d'aboutir sur une vision de la future cour d'école Pablo Picasso. Cette démarche est partagée par tous nos partenaires. Le plan d'aménagement évolue positivement grâce à cette concertation citoyenne et éducative ! Des élèves de l'école de tous âges sont mobilisés pour qu'ils puissent apporter leur contribution à ce projet : choix des essences arborées, du mobilier, des espaces de jeux, de l'organisation.

La mise en œuvre du projet :
Les travaux de réaménagement seront réalisés pendant les vacances scolaires de l'été 2023 et achevés avant la rentrée scolaire. Ils auront pris en compte les dimensions des 3 composantes majeures :

- L'environnement : perméabilité des sols, végétalisation, gestion des ilots de chaleur, choix des couleurs…
- La citoyenneté : vie du quartier, espace de convivialité cogéré…
- L'éducatif : organisation des bâtiments, condition d'accueil et de pédagogie, observation de la biodiversité…

Le projet de cour végétalisée est soutenu par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, qui subventionne les projets exemplaires jusqu'à 80%.
Notre challenge collectif : coconstruire et présenter un projet exemplaire !

Exemple de cours végétalisée

ABC * participatif de la biodiversité

** Atlas de Biodiversité Communale (ABC) de la faune et de la flore sur notre territoire jarnysien.*

Nous avons besoin de vous !

La ville de Jarny conforte l'action engagée depuis des années à travers son Agenda 21, par la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité. Jarny ZOOM explique comment tous les Jarnysiens vont être les acteurs de ce projet.

Pourquoi cet inventaire ?
La réalisation d'un inventaire permettra à Jarny, de recenser puis préserver et enfin valoriser son patrimoine naturel (écosystèmes, espèces animales et végétales). Cette action répond aux préconisations de l'agenda 21 du Sommet de la Terre de Rio.
La réalisation de cet inventaire permet d'obtenir une image précise de la biodiversité à l'échelle de notre territoire. Il rassemble des patrimoines naturels de qualité !

Mieux connaitre, mieux protéger, mieux valoriser :
L'objectif principal de cette démarche est de lutter contre le déclin de la biodiversité par la cartographie des zones à enjeux et par la mise en place de mesures de protection. En améliorant nos connaissances de la nature et en révélant les enjeux écologiques, la réalisation d'un ABC permet d'éclairer les décisions et ainsi d'éviter la multiplication d'impacts négatifs sur la biodiversité.

Le territoire jarnysien a été divisé en 6 grands secteurs (cartographie ABC).

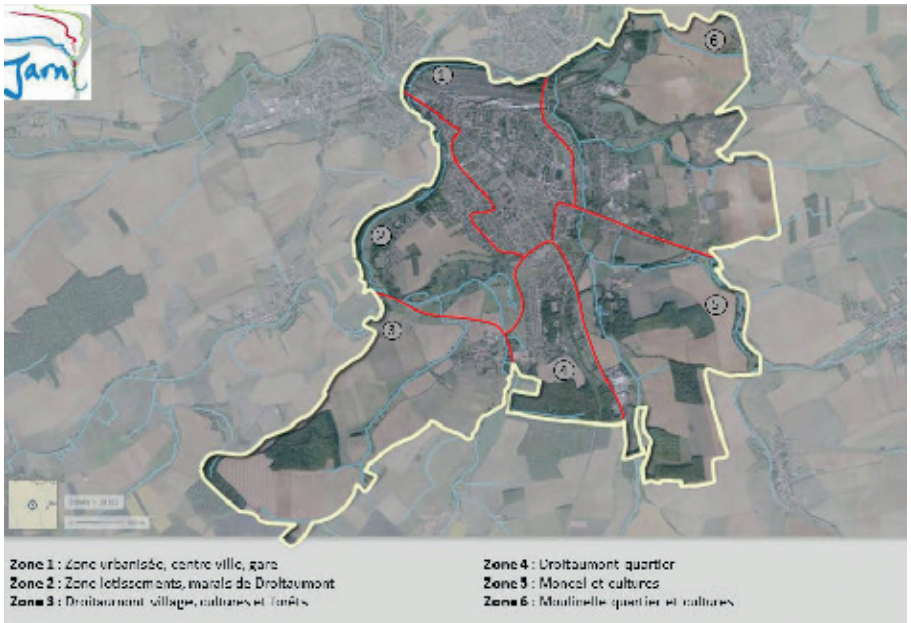

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE VOUS ?

Nous avons besoin de vous pour ce recensement car vous connaissez notre territoire, vous le parcourez et vous l'observez ! Vous avez 3 possibilités pour contribuer à cet inventaire :

1. Guide Méthodologique : vous pouvez demander au service environnement des guides méthodologique (version papier ou numérique) pour reconnaitre les oiseaux, les papillons, les mammifères....
Contact : environnement@jarny.fr ou sur le site Internet de la Ville (lien).

2. Animations : Vous pouvez participer aux animations (près de 15) qui seront dédiées à l'Atlas de la biodiversité et menées :
- avec nos partenaires locaux (Parc Naturel Régional de Lorraine - PNRL, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse- CPIE, Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine- CSFL…)
- par le service environnement de Jarny.

3. Observations : Vous pouvez nous envoyer vos observations à l'aide d'un bulletin (numérique ou papier) que vous pouvez demander à environnement@jarny.fr, ou sur le site Internet de la Ville de Jarny.

Le lancement participatif du projet a eu lieu lors de la réunion publique et citoyenne du 7 octobre 2022. Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail indiquée.

Et concrètement, que va-t-on obtenir ?
En quelques mois de prospection, nous avons déjà pu déterminer de nombreux milieux riches et à enjeux à Jarny. Quelques chiffres du recensement intermédiaire :
- 110 espèces animales dont 72 espèces d'oiseaux,
- 18 espèces de papillons et libellules,
- 6 espèces d'amphibiens et de reptiles et de nombreuses autres espèces ont été identifiées,
- 2 espèces d'orchidées ont notamment été observées à Jarny : l'Orchis pyramidal et l'Orchis de fuchs.

Ce n'est qu'un début, nous comptons sur vos observations pour enrichir cet inventaire !

Le petit étang, un exemple de bonne gestion différenciée des espaces verts

Les résultats de la gestion différenciée des espaces verts peuvent encore faire débat. Jarny ZOOM vous dit pourquoi cette gestion est porteuse d'avenir à partir de l'exemple du Petit Etang (parking et départ de sentier situés rue pasteur en face du verger pédagogique Joseph WEY).

Un laboratoire à ciel ouvert et des enjeux majeurs pour la biodiversité :
Cet écrin de nature en ville qu'est le petit étang, a été pour les services de la Ville, un laboratoire à ciel ouvert pour cette année 2022. Comment avoir une gestion différenciée de nos espaces verts en conservant un lieu bucolique pour les visiteurs, voire en le rendant encore plus agréable ? Comment laisser des zones refuges pour la biodiversité, tel que le bois mort, sans porter atteinte à la sécurité des citoyens et sans laisser penser à un manque d'entretien ? Tout simplement, comment favoriser la cohabitation Humanité – Biodiversité ? Nous pensons le pari réussi et pour cela nous avons besoin de vous. Pourquoi ?

Plus de 50 espèces recensées :
C'est une surface à peine plus grande qu'un terrain de football. Grâce uniquement à l'espacement de la tonte mensuelle, nous avons recensé au petit étang près de 50 espèces herbacées (plantes à fleurs, graminées, vivaces, …). Comment cela a-t-il été possible ?
Avec une tonte conventionnelle, l'herbe n'aurait guère dépassé les 2 ou 3 cm et serait quasi monospécifique avec de l'herbe, du trèfle, des orties... .
Avec la fauche tardive et la tonte différenciée, nous trouvons des plantes atteignant 80 cm de hauteur, avec des espèces mellifères comme la vipérine commune, la scabieuse des champs ou le Millepertuis taché notamment.
Avec cette diversité floristique installée, ce sont les insectes qui ont colonisé à leur tour le milieu : différentes espèces d'abeilles, de bourdons, de guêpes, de papillons et d'insectes en tout genre comme le sublime Carabe Doré.

Les résultats de cette expérimentation :
Ces actions seront pérennisées sur le site du petit étang et étendues à d'autres sites dès 2023 :

- chemins de randonnée comme le chemin du Rouaux,
- des secteurs du Domaine de Moncel,
- des sites d'espaces verts plus diffus situés aux entrées de ville, Jarny – Labry notamment.

Mais pas d'inquiétude, les cheminements ainsi que les bordures des espaces verts seront toujours tondus pour garantir un accès aisé aux sites.

Notre volonté est d'offrir dans un bel équilibre, un cadre de vie agréable aux citoyens et des écosystèmes diversifiés, les plus naturels possibles pour la faune et la flore.

Abattage et élagage au Domaine de Moncel, notre “écrin naturel”

Le Parc de Moncel est remarquable. Il nécessite un entretien régulier et une gestion particulière respectueux de l’environnement, de la faune et de la flore et de notre patrimoine sur plus de 17 ha dont 15 ha de forêt. Jarny ZOOM vous explique cette intervention.

L'ampleur de l'entretien en 2022, un jeu d’équilibre entre nature et loisirs :
Un entretien plus important a été nécessaire cette année (tempêtes successives, sécheresse...). L'ambition de la ville est de maintenir une nature riche et préservée, au sein d’un parc ouvert au public ; et cela tout en garantissant la sécurité de nos citoyens qui s’y promènent ou y font du sport. Cet équilibre est au cœur de l’intervention 2022. Ainsi, en juin, 45 arbres ont fait l’objet de toute notre attention.

La technique utilisée, respectueuse de la nature :
Les techniques d’élagage mises en œuvre sont respectueuses de l’arbre. Les élagueurs grimpeurs ont reproduit les effets de la nature dans le choix des branches à retirer, afin de maximiser la survie et pour favoriser la cicatrisation de l’arbre (méthode du tire-sève ; angle, endroit et coupe choisis…).
Ainsi, grâce à l’expertise de l’entreprise mandatée, en lien étroit avec celle du service environnement de la Ville, de nombreux arbres ont pu être sauvés :

- 15 arbres ont été abattus
- 30 arbres ont été élagués
- Quelques-uns présentent encore une certaine fragilité. Ils sont expertisés à l’automne par un bureau d’études spécialisé en expertise forestière.

Quelles interventions pour une approche durable, globale et naturelle dans le parc ?
Cette vaste opération d’entretien a eu lieu uniquement en bordure des cheminements, car n’oublions pas que le Domaine de Moncel est aussi une vaste forêt de plus de 15 ha.
Pour favoriser la biodiversité locale, des arbres morts “sur pied” et “au sol” ont été **volontairement** laissés sur place par les services. Oiseaux, insectes et chauves-souris y trouveront leur bonheur pour y créer leur habitat.
C’est aussi ça agir pour demain : sécuriser uniquement les zones nécessaires, avoir une approche douce et durable lors des opérations d’entretien et ne pas penser une forêt comme un milieu structuré, mais plutôt comme un “fouillis riche et organisé”.

Les arbres abattus seront ils replantés ?
Oui : 90 arbres, **soit le double des arbres entretenus**, seront replantés cette année du 25 au 28 novembre à Moncel ! Des essences locales mais aussi des essences mieux adaptées aux changements climatiques et des essences fruitières viendront enrichir le Domaine.

Conclusion :
A l’image du magnifique patrimoine que constitue le château de Moncel, n’oublions pas la superbe d’un élément tout aussi important qu’est le **patrimoine naturel**, et ainsi la richesse arborée forestière et toute la faune et la flore associées.

Il nécessite tous nos soins et la contribution de tous les usagers pour le respecter.

Vers une entente européenne

Jarny et ses délégations étrangères

TOUS AUTOUR D'UN MÊME PROJET POUR NOS VILLES DE DEMAIN

Linkenheim-Hochstetten, Gröditz et Popoli sont nos villes jumelées, certaines depuis plus de 50 ans. Elles sont animées par l'envie de travailler avec nous car elles portent les mêmes valeurs, les mêmes convictions environnementales et sociales. Jarny ZOOM a suivi pour vous la construction d'un nouveau projet.

La genèse d'un projet européen pour la Nature
Lors de la 20e édition de la Fête de la Nature, sous l'impulsion du Maire de Jarny, il a été décidé de donner une nouvelle impulsion aux jumelages basés sur l'amitié et de construire ensemble une action qui soit bénéfique à tous, pour la Nature.

Ainsi, nous avons d'abord échangé sur nos politiques environnementales respectives. Les villes jumelées et Jarny sont en effet avant-gardistes sur des thématiques environnementales. **(Retrouver le lien vers les vidéos de présentation de ces politiques sur notre site internet)**. Cet échange d'expérience a été particulièrement enrichissant :

- Gröditz : pour sa transformation d'un espace en friche en parc du climat pour la préservation de la biodiversité ; ou encore des bâtiments communaux à énergie positive (le bâtiment produit plus d'énergie qu'il n'en consomme).
- Linkenheim-Hochstetten: pour sa volonté de développer la biomasse, la généralisation d'espaces verts dans le périmètre communal et la création de nouveaux aménagements cyclables.
- Popoli : pour sa préservation accrue, de son patrimoine naturel rendu exceptionnel par une forte présence de l'eau et de rivières.
- À Jarny : pour notre plan cyclable, la gestion différenciée des espaces verts et la qualification de la richesse de nos milieux à travers l'atlas de la biodiversité communale.

LE PROJET COMMUN : LA FORÊT DE MIYAWAKI, OU FORÊT URBAINE

À la suite de ces retours d'expériences, nous avons décidé ensemble de signer **une charte environnementale** de jumelage pour engager des actions communes et travailler ensemble dans la durée.

Ainsi, la plantation conjointe d'une forêt urbaine "forêt de Miyawaki" dans les 4 villes a été retenue. Cette forêt sera le premier projet environnemental issu du jumelage. Quoi de plus symbolique que de créer ensemble un ilot de fraîcheur après l'été que nous avons traversé ? Puis viendront des actions pluriannuelles à déterminer en commun pour un projet ancré sur des valeurs environnementales et citoyennes partagées.
Ce projet pluriannuel sera construit avec les habitants.

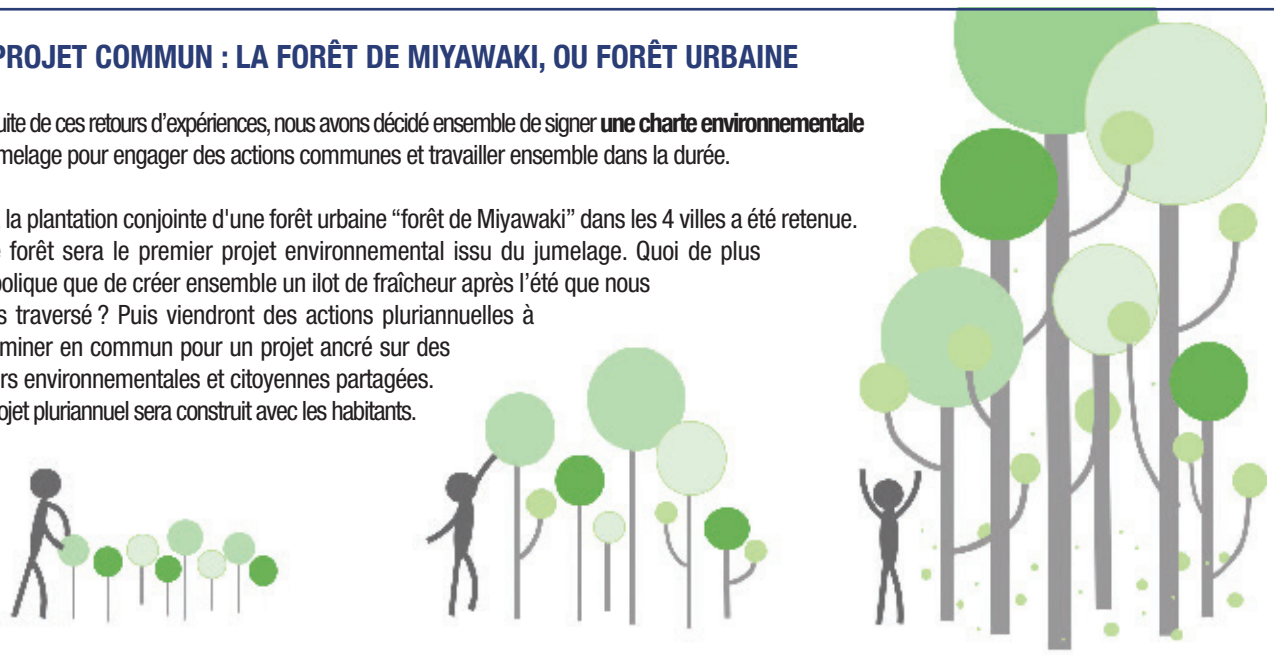

(1) Les jeunes arbres du potentiel naturel de végétation sont plantés avec une forte densité de 3 arbres/m² et de manière aléatoire.

(2) Environ 3 ans plus tard, les plants ont été soumis à la sélection naturelle, et les plus adaptés se sont rapidement développés.

(3) 15-20 ans après avoir planté, une forêt dense et mature s'est établie.

Vers une citoyenneté active

Participation Citoyenne

A l'arrêt forcé depuis le début de la crise sanitaire, la démocratie de proximité revient encore plus forte. Jarny ZOOM vous invite à participer à cette nouvelle aventure !

LE BUDGET PARTICIPATIF FAIT SON GRAND RETOUR !

Depuis plus de 20 ans, la Municipalité a à cœur de développer la politique de démocratie participative et de favoriser l'engagement des citoyens. Cette action repose sur la volonté de vos élus de fonder l'action municipale sur la proximité, l'écoute et d'offrir la possibilité à chaque habitant d'agir concrètement pour le futur de sa ville et de son quartier.

Schéma 1 - La démocratie participative, c'est quoi ?

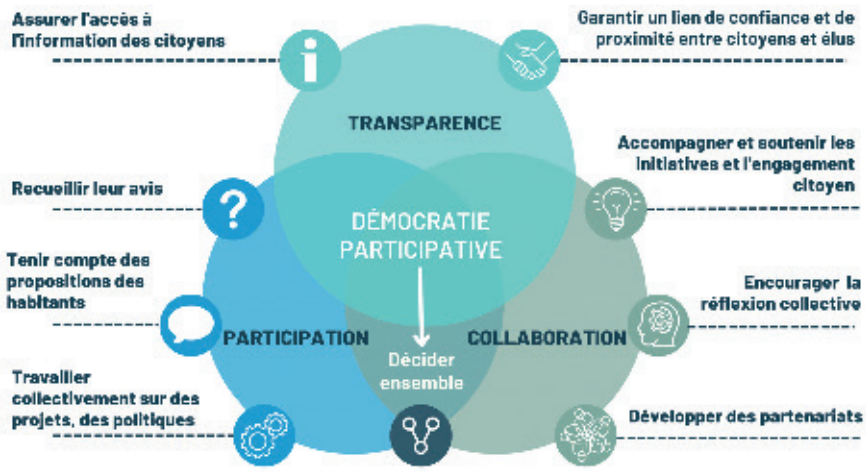

Schéma 2 - Le dispositif jarnysien

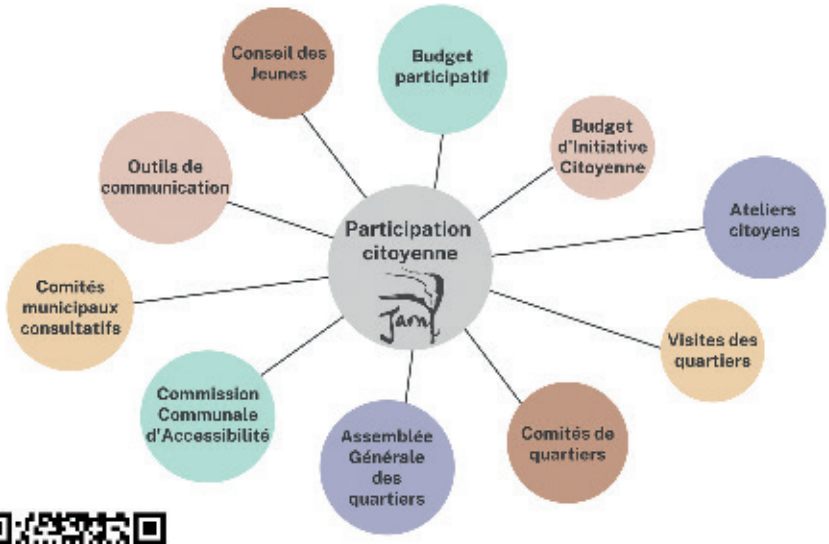

C'est entretenir un dialogue permanent avec les citoyens pour construire ensemble la Ville de demain (schéma 1).

Concrètement à Jarny, la participation citoyenne c'est 20 ans de construction à travers (schéma 2) :

- **Des instances concrètes dédiées :** Comités de quartier, Comités municipaux consultatifs, Conseil des Jeunes, Commission Communale d'Accessibilité
- **Des rencontres régulières avec les habitants sur le terrain :** Assemblée Générale des quartiers, visites des quartiers, présence sur le marché
- **Des dispositifs spécifiques et des moyens financiers et humains :** Budget participatif, Ateliers citoyens, Budget d'Initiative Citoyenne (BIC)
- **Une diversité d'outils de communication dont certains collaboratifs :** Jarny Mag, Site internet de la Ville, Intramuros, Facebook

Le renouveau de la démocratie participative en 2023

Après 20 ans de fonctionnement et la crise sanitaire mais aussi parce que notre société évolue, la Ville réétudie l'ensemble de ses outils de démocratie participative et engage une nécessaire évolution. Ces outils doivent correspondre davantage aux attentes des habitants et intégrer leurs besoins face aux enjeux numériques, environnementaux, sociaux… L'équipe municipale présentera ces évolutions en début d'année 2023.

Une plateforme numérique pour la citoyenneté

De plus, convaincue de la nécessité d'offrir une dimension numérique à la participation, la Ville vous annonce la mise en place d'une plateforme numérique de participation citoyenne qui sera accessible en début d'année prochaine. Cet outil viendra en complément des multiples rencontres organisées par la Ville, elle permettra à chaque Jarnysien de pouvoir participer à toute heure depuis chez soi.

Vous voulez rester informés des actualités de la démocratie participative ?
Intégrez notre liste de diffusion en complétant le formulaire accessible via le flashcode ci-contre.

Vers la transition énergétique

Chaque geste compte et on compte sur le bon sens de chacun

La Ville de Jarny est engagée depuis de nombreuses années dans la préservation de notre environnement et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Concrètement, elle définit et met en place un plan d'actions permettant d'agir contre les effets du dérèglement climatique ; pour la préservation des ressources et du bien-être des habitants et enfin pour le soutien à la biodiversité. La planification de ces actions concerne tout à la fois : le patrimoine, les aménagements, les équipements et le fonctionnement des services. Cette action engagée de longue date, doit aujourd'hui s'accélérer au regard des crises climatiques et énergétiques que nous traversons. La responsabilité de vos élus, est de maintenir les actions engagées dans le projet municipal et de prendre des mesures exceptionnelles.

Ce plan repose sur plusieurs engagements

- Prendre des mesures immédiates, équilibrées et complémentaires
- Redéfinir les périodes d'ouverture des services publics tout en maintenant un accueil de qualité
- Maintenir le cap de notre Agenda 21 et engager le plus grand nombre à nos côtés
- Planifier des investissements et des interventions dans la durée

L'équilibre au cœur de notre plan de transition et de sobriété énergétique !

Ce plan s'inscrit dans la continuité des investissements engagés par la Ville ces 5 derrières années à hauteur de près de 900 000 €. Cette intervention a déjà des effets positifs notoires sur l'environnement et pour nos finances (voir ci dessous). Ce plan permet, par exemple, de diminuer l'impact de la hausse conséquente du coût du gaz pour la collectivité (+300 %, faisant passer la facture de 125 000 à 500 000 € par an). Sur le plan de l'environnement, les investissements et la gestion en matière de chauffage mis en place entre 2016 et 2022, ont notamment permis de diminuer de 280 tonnes les émissions de gaz à effet de serre - soit une baisse de 5 207 409 kwh pour la Ville.

Travaux et sobriété énergétique

ET SI C'ÉTAIT AVANT TOUT UNE QUESTION DE BON SENS ?

"S'engager pour la planète " c'est du concret à Jarny depuis de nombreuses années, avec notre charte d'écologie urbaine et nos plans pluriannuels d'investissement ou PPI.

Notre action réfléchie fait du bien à la planète et aux porte-monnaie des jarnysiens (dont les impôts n'ont pas augmenté depuis 2001), tout en développant la quantité et la qualité du service public proposé.

Concrètement en 5 ans, la Ville a largement investi (environ 900 000 €) pour limiter ses consommations et ses émissions de gaz polluant et à effet de serre, par des actions simples comme :

- Remplacement de chaudières énergivores et installations de pompes à chaleur (- 25% de consommation)
- Isolation de toitures et de plafonds ou remplacement de fenêtres
- Replacement d'éclairage et installation de LED (- 50% de consommation)
- Étude sur le remplacement de l'éclairage public en LED (au minimum - 50%)

Ce programme se poursuit et s'accélèrera de 2022 à 2025.

Pour rappel, Jarny s'étend sur plus de 56 km de voiries et la Ville doit gérer plus de 54 250 m² d'équipements divers.

Prendre des mesures immédiates, équilibrées et complémentaires

Diminuer l'intensité de l'éclairage public
en éteignant 1 lampadaire sur 2, exception faite de ceux immédiatement utiles à la sécurité (passages piétons, intersections …)

Maintenir la température des écoles maternelles
à 20° et baisser celle des élémentaires et de la Concordia à 19°

Réduire les horaires des illuminations de Noël
et les éteindre au cœur de la nuit

Abaisser la température d'1 degré
dans les gymnases

Réduire la période de fonctionnement des illuminations de Noël de 2 semaines

Réduire la période de chauffe
et l'optimiser avec les conditions météo

Éteindre les panneaux d'affichage de 21h à 6h

Interdire l'usage d'équipements électriques
d'appoint pour le chauffage dans les bâtiments publics

Abaisser la température des bâtiments
administratifs et culturels à 19°

Actualiser le PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement)
afin de permettre l'accélération des actions d'amélioration énergétique dans la durée

Redéfinir les périodes d'ouverture des services publics tout en maintenant un service de qualité

Fermeture des services administratifs (Mairie) le vendredi ;
maintien d'une astreinte pour l'Etat Civil - Décès
téléphone : 07 56 17 40 00

Réadapter les horaires de la médiathèque aux journées les plus fréquentées du mercredi au samedi inclus et fermeture le mardi. Dépôt possible dans la boîte en période de fermeture.

Élargissement des horaires d'ouverture de la mairie du lundi au jeudi sur rdv (exemple : extension du nombre de rdv hebdomadaires de 20% pour la délivrance des Cartes d'Identité)

Réadapter les horaires de la Concordia aux journées les plus fréquentées du mardi au vendredi inclus et fermeture du samedi au lundi, avec maintien des animations en dehors des murs.

INFO : une journée de fermeture supplémentaire et consécutive à 2 jours de fermeture habituelle d'un équipement communal, permet de générer entre 12 et 15 % d'économie pour l'émission de gaz à effet de serre et de réduire l'impact de la hausse des coûts de l'énergie.

Maintenir le Cap de notre Agenda 21 et engager le plus grand nombre à nos cotés

Accompagner les utilisateurs (écoles…) et les partenaires subventionnés utilisateurs des équipements municipaux, avec un contrat de sobriété et Engagement (associations, clubs sportifs…)

Travailler avec les partenaires au regroupement des activités ou réorientation vers des salles municipales plus adaptées au contexte

Mettre en place un référent sobriété pour accompagner le changement

Déployer un plan vélo sécurisant pour le cycliste et favorisant les nouvelles mobilités pour tous

Poursuivre l'expérimentation de la végétalisation des cours d'école et des places pour lutter contre la chaleur et favoriser la récupération et le bon usage de l'eau.

Mettre en place des contrats de sobriété, pour maîtriser les consommations et le coût, avec nos fournisseurs d'énergie

Ne pas laisser en veille et éteindre totalement les équipements électriques

Réétudier la gestion et l'occupation des bâtiments les plus énergivores, les gros volumes et prioriser l'usage des m2 utiles

Sensibiliser les usagers, les agents et les élus à l'accélération des éco-gestes et aux comportements sobres

Repenser le fleurissement de la Ville pour réduire l'impact de l'arrosage

Généraliser les tableaux d'analyse périodique des consommations énergétiques pour les bâtiments communaux

Planifier et accélérer des investissements et des interventions dans la durée

Planifier le passage de l'ensemble de l'éclairage public en technologie LED

Poursuivre la mise en œuvre d'un plan lumière intérieure vers 100% d'éclairage LED des équipements publics, culturels et sportifs

Développer un numérique responsable (réemploi, achats responsables) et les bons gestes (nettoyer sa boite mails…)

Poursuivre le programme de rénovation énergétique des bâtiments publics et mise à niveau des chaudières et pompes à chaleur ; généraliser la télégestion

Poursuivre le programme de rénovation de l'isolation et des fenêtres

Rénover l'Espace Gilbert Schwartz

ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM

TÉLÉCHARGEZ L'APP INTRAMUROS

Fonctionnalités :

Recevez les actualités de Jarny

Consultez l'annuaire en ligne

Visualisez l'agenda des événements

DISPONIBLE SUR

ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM JARNY ZOOM